

LE PROCES DE TAVERNY

(Titre provisoire)

RECIT DE POLITIQUE-FICTION

Par Alain LIPIETZ

Le propos de ce récit est de montrer l'inefficience et l'immoralité de la doctrine officielle française de dissuasion nucléaire "du faible au fort", avec "sonnettes d'alarme" (les "Armes Nucléaires de Théâtre" A.N.T.) et frappe stratégique anti-ville.

Il ne s'agit nullement de contester le scénario de crise sous jacent à la doctrine officielle. Au contraire il faut s'y tenir strictement, quitte à en évoquer l'invraisemblance, mais en rappelant que c'est bien le scénario implicite officiel:

<< - Général, ce scénario est absurde. On ne s'attendait pas du tout à ça.
- Monsieur le Président, c'est pourtant le scénario qui fonde la doctrine de vos prédécesseurs depuis 1962. Les Russes arrivent, les Américains nous laissent tomber: c'est pour ça qu'on a une force nucléaire autonome>>.

Logiquement et chronologiquement, le récit se divise en 3 parties, avec un pré-récit qui explique les conditions de départ (une percée soviétique en Bavière, invasion du Bade-Wurtemberg).

Dans la première partie, les missiles Pluton "d'avertissement" sont tirés sur les Russes en Allemagne. Résultat: la RFA quitte l'OTAN, la France est réprouvée, les Russes entrent en Alsace.

Seconde Partie: les Russes s'avancent à travers la Lorraine et la Champagne, la France tire des fusées stratégiques sur des villes soviétiques,

tuant deux dizaines de millions de personnes. Catastrophes écologiques. La France au banc des nations. Les troupes russes achèvent leur avance. Le France capitule.

Troisième partie: les responsables français sont inculpés, devant la justice française, de crime de guerre et crime contre l'humanité. Procès. Un jury français condamne le Président.

Dans la version "roman" du récit, on suivra l'ordre chronologique, dans le style popularisé par les "simili-reportages" (genre Le jour le plus long) et les romans de politique-fiction sur la IIIe guerre mondiale. Le pré-récit sera en partie intégré, ou présenté en flash-bach, ou exposé directement comme un "rappel historique".

Dans ce cas, l'intrigue principale dans les deux premières parties est de savoir si la dissuasion va marcher, et on constate qu'elle a des raisons de ne pas marcher, et qu'alors on n'arrange rien en faisant usage des armes nucléaires. Dans la troisième partie, l'intrigue porte sur la possibilité qu'un jury français condamne le Président.

Dans les versions cinéma ou T.V. ou théâtre, la traitement sera centré sur le procès, les premières parties seront traitées en flash-back. L'intrigue se réduit alors à la condamnation, ou non, du Président.

Dans tous les cas, les personnages principaux sont: le Président, le premier ministre, le ministre de la défense, le chef d'état-major, le président du tribunal, le procureur (français), la partie civile (russe), certains membres du jury. Dans la version roman peuvent s'y ajouter de hauts personnages étrangers, et des individus "de base" (soldat au long de la retraite, victimes civiles du bombardement, civils plus ou moins résistants, qui peuvent faire partie du jury).

Dans tous les cas, on fera comprendre que le débat ne porte pas sur la défense (il y a déjà de la résistance pendant qu'a lieu le procès), ni sur les responsabilités de la guerre (elles seront partagées entre Russes et

Américains), mais sur l'efficacité de la menace, et la légitimité morale de l'usage de l'arme nucléaire. L'effet des frappes sur les populations civiles alliées (allemandes) ou "ennemies" (russes) sera dramatisé, ainsi que les conséquences écologiques sur le monde entier (petit "hiver nucléaire").

PRE-RECIT

La difficulté est de rendre vraisemblable le scénario officiel. La non-riposte nucléaire U.S. est évidente (c'est la posture que laissent entendre la "stratégie de la riposte graduée", puis la déclaration Kissinger de 1979). Plus difficiles à expliquer sont la volonté offensive des Russes, et la possibilité d'enfoncer le théâtre Centre-Européen. Ce sont des hypothèses généralement partagées par le lecteur ou le spectateur - mais pas par l'auteur.

On propose le pré-scénario suivant.

Date. 1993 . La situation stratégique n'a donc pas énormément évolué par rapport à aujourd'hui : seulement suppression des euro-missiles (donc retour au début des années 80). Pas de "guerre des étoiles". La France (et la Grande Bretagne) gardent leurs forces stratégiques. Russes, Français et Américains ont des missiles nucléaires tactiques en Europe (plus ou moins équipés de bombes à neutrons). Mais la R.F.A. a adopté un système de défense différencié.

Situation politique

L'URSS est dirigée par des Gorbatchéviens soumis à la pression d'une opinion militaire qui refuse les "empiétements" américains.

Les USA (après une présidence démocrate) ont une administration républicaine offensive.

La Grande Bretagne suit les USA (coalition Tories-Alliance).

La Chine et le Japon, puissances montantes et qui ont intérêt à l'affaiblissement de leurs partenaires, proclameront leur neutralité vigilante dès le début des hostilités.

La RFA pose le problème le plus difficile. Pour des raisons qui apparaissent plus loin, on suppose qu'un grave accident nucléaire survenu en 1990 dans le Nord de l'Allemagne l'a rendue ingouvernable à cause du rôle charnière des Verts. Le compromis est le suivant: gouvernement de grande coalition CDU-SPD à Bonn, avec quasi-sécession de la CSU en Bavière. Mais alliance SPD-Vert dans le gouvernement des Lander du Nord. Les Verts ont accepté, moyennant une différenciation par Länd de la doctrine de défense, avec accent sur la techno-guérilla au Nord, et sur la bataille d'avant dans les länder CDU-CSU du Sud. L'usage des Armes Nucléaires de Théâtre (A.N.T.) reste en dehors de tout contrôle allemand.

Il est essentiel de ne pas laisser deviner qui dirige la France, car le récit vise à dénoncer le "consensus nucléaire". On peut jouer avec cette ambiguïté: le premier ministre s'appelle Jacques (Delors ou Chirac ?) et déteste le Président. On comprend que Mitterrand est mort prématurément, mais on laisse ouverte la question de savoir si le Président de 1993 est celui de 1988.

Scénario d'enclenchement des hostilités

L'Afghanistan et l'Iran, malgré les accords implicites de neutralisation de 1990 et 1991, viennent de basculer dans le camp occidental. L'agitation croît en Tschécoslovaquie (toujours "non-rénovée") et dans les R.S.S. musulmanes, surtout l'Azerbaïdjan et le Turkménistan. L'Afghanistan fait appel aux USA pour protéger ses frontières contre le "droit de suite" que s'attribuent les Russes à l'égard de guerilleros turkmènes.

Jugeant attaqués ses intérêts vitaux, l'URSS prend en otage Berlin Ouest. Les USA promettent alors leur aide à une insurrection à Prague. Elle se

déclenche. Incidents à la frontière tchèque. Les Russes s'avancent vers Hambourg. Offensive OTAN de type "Air-Land Battle" non nucléaire "au secours de Prague".

Les Russes, qui ont occupé le Schleswig-Holstein, sont bloqués par la technoguérilla à Hambourg, leur offensive de char gigantesque à travers le Lüneburg est brisée par les missiles portatifs sol-sol. En revanche, l'offensive "Air-Land Battle" s'essoufle sans atteindre Prague (écrasée). Les Russes contre-attaquent en prenant cette offensive en tenaille, par le Nord (vers Nuremberg) et le Sud (en violant la neutralité autrichienne et en remontant le Danube). La tenaille se referme entre Ulm et Augsburg. Les troupes de l'OTAN refluent vers le Nord et l'Ouest. Les Soviétiques contrôlent la partie la plus riche de l'Allemagne.

Commentaires

Ce scénario symétrise les responsabilités par une escalade de "prises d'otages" où l'URSS attaque pour se défendre. Du point de vue américain, les choses sont perçues comme telles (et la diplomatie continue par téléphone rouge). Leurs intérêts centraux ne sont pas menacés, et ils se gardent bien d'agiter leur armes stratégiques.

Incidentement, le scénario évoque la faible efficacité de la "supériorité en chars" de l'URSS (bataille du Lüneburg), l'aventurisme de "l'Air-Land battle" (campagne de Bohême), l'efficacité de la résistance par "technoguérilla" (résistance de Hambourg), qui contraste avec la guérilla improvisée (écrasement de Prague).

Mais cela sert surtout à justifier que la menace principale (la percée de Bavière) mette très rapidement les troupes russes "à portée de canon de Strasbourg", avec des troupes de l'OTAN défaites (dont la force d'Intervention Rapide française). Au contraire, les choses se stabilisent au Nord de l'Allemagne (les Russes poursuivant toutefois une offensive dans le Jutland pour prendre un gage d'accès à la Mer du Nord).

PREMIERE PARTIE

(Dans le roman, elle peut commencer avec la contre-offensive russe en Allemagne du Sud et s'appeler "La percée de Bavière").

La difficulté principale est d'abord d'expliquer :

1. pourquoi les Américains n'utilisent pas leurs armes nucléaires,
2. pourquoi les Russes poursuivent leur avance vers la France.

Le point 1 (traité par coups de téléphone au plus haut niveau et débats au Bundestag) est assez simple: pas de tir stratégique car on reste dans le cadre de prises de gages sur des théâtres périphériques, pas d'usage nucléaire tactique parce que, sauf sur le Front Sud, la situation est contrôlée. Or, sur le Front Sud, il y a les A.N.T. françaises, et tant qu'à faire, les USA préfèrent que les Français tirent les premiers.

Quant aux Allemands: dans les zones du Nord, les populations manifestent de plus en plus leur hostilité à tout échange nucléaire tactique sur leur territoire. Les colonnes de réfugiés bavarois ne savent pas trop. Mais le chef de la CSU bavaroise (ici appelé Strauss, mais ce n'est pas forcément Franz Joseph) est pour le tir nucléaire tactique.

Les Américains préfèrent relancer "l'escalade horizontale": ils soutiennent leurs alliés Turcs, Iraniens et Afghans qui "se portent au secours" d'insurrections en Géorgie, Azerbaïdjan et Turkménistan. Ce qui induit l'armée russe à poursuivre son avance dans le Bade-Wurtemberg, jusqu'à Stuttgart, et vers le Rhin (ce qui répond au point 2).

Alors commence le grand débat. Strauss et les responsables français hurlent contre le refus américain de donner aux Russes un coup de semonce

nucléaire. Strauss est même pour une utilisation "en théâtre" de l'arme nucléaire ("du moment que c'est sur le Bade-Wurtemberg"), mais pas les autres partis allemands (les "munichois", si on ose dire). La majorité de Bonn devient fluctuante, les Verts pressent le SPD de lâcher cette bande de fous, etc...

Devant l'avance russe, les Français réalisent que la situation appelle en principe le tir d'avertissement des A.N.T. Ils sont soutenus par Strauss, et reçoivent des "signaux" en ce sens des Américains. Le Chef d'Etat Major (C.E.M.) joue le rôle du "rappel au règlement", le premier ministre se pose des questions, le ministre de la défense est contre (il démissionnera). Le Président tranche pour le tir.

L'armée russe perd 200 000 personnes d'un coup, un million de civils allemands sont tués. Première scènes de terreur nucléaire, mais pas de ville directement frappée, et pas plus de dégât écologiques... qu'une vingtaine d'Hiroshima (certaines bombes sont à rayonnement renforcé - bombes à neutrons).

Enorme tollé mondial. Crise à Bonn. Une majorité SPD-Vert condamne la France, décide le retrait de l'Alliance Atlantique et l'adoption d'une posture strictement défensive. Les USA et la Grande Bretagne condamnent l'initiative française, se déclarent disposés à des pourparlers avec les Russes, replient leurs forces vers le Nord. L'armée russe profite de la "fenêtre" qui s'ouvre vers l'Ouest pour foncer sur le Rhin... à la suite de régiments allemands mutinés qui se retournent contre la France.

Dernières conversations dramatiques entre généraux français et allemands. L'armée française empêche les réfugiés "contaminés" de pénétrer en Alsace. Une manifestation de femmes allemandes occupe le pont de Kiehl. Elle est mitraillée. Les troupes russes et les régiments allemands mutinés franchissent le Rhin. Les Russes s'autoproclament "gendarmes", et visent en fait à améliorer leur base de négociation...

Nota Dans la version romancée, on peut suivre le périple d'un soldat français dans la "retraite de Bavière". Il fait la connaissance d'une réfugiée allemande. Apprenant le bombardement nucléaire du Pays de Bade, il "disparaît" et repart à sa recherche, à travers les hôpitaux de campagne soignant les irradiés.

DEUXIEME PARTIE

La fin de la première partie a rendu vraisemblable que les Russes a) ne tiennent pas compte de "l'avertissement" français, b) entrent en France sans problème.

L'attitude de leurs troupes en Alsace est "globalement correcte". Ils se donnent même les gants de "protéger les populations" contre les exactions des troupes allemandes mutinées, et font une distinction entre le peuple et ses dirigeants. Le peuple est divisé: une majorité pour négocier, une grosse minorité pour résister mais pas par les armes nucléaires, une toute petite minorité pour la dissuasion.

Le gouvernement français (ou plutôt son "noyau", qui s'est réfugié avec l'Etat-major à Taverny), est au courant de cet état de l'opinion. L'Assemblée, repliée à Bordeaux, s'engueule. L'armée mène une guerre d'escarmouche qui entraîne les Russes à contre-attaquer toujours plus loin en Lorraine et en Champagne. Elle refuse les appels d'élus Arc-en-Ciel et "communistes autogestionnaires" à organiser la résistance populaire. Le cadre diplomatique mondial reste hésitant.

S'ouvre nécessairement le débat sur la frappe stratégique, le Chef d'E.M. prônant toujours l'application du règlement. Le premier ministre est totalement contre. Il fait valoir a) que c'est monstrueux, b) que ça ne sert plus à rien. A l'objection b), le Chef d'E.M. rétorque qu'il faut ne tirer qu'une partie de la frappe anti-ville, en épargnant délibérément Moscou, et

garder une possibilité de 3e frappe pour dissuader d'une "vitrification punitive" de la France.

Le Président se rallie à cette solution après "ultime avertissement" radio aux Russes. Mais le contact ne peut être établi ni avec le Plateau d'Albion, ni avec l'Île Longue. Ils viennent d'être détruits "préventivement" par des missiles de croisière nucléaires "anti-force" russes.

Le Président fait valoir que d'après le discours de "son prédécesseur" (Mitterrand) la destruction d'Albion implique automatiquement la frappe anti-cité. Le premier ministre conteste, démissionne. Il est assigné à résidence dans le bunker. Il faut alors tirer depuis les sous-marins.

Beaucoup de fusées ne partent pas, explosent ou se perdent. Mais Léninegrad, Kiev, etc... sont détruites. 20 millions de morts (scènes à traiter longuement, d'après Hiroshima et le film "Lettres d'un homme mort").

Immédiatement, la France est mise au ban des nations. Une conférence internationale est convoquée, l'URSS ayant implicitement le droit de "punir" la France. Dès que les troupes russes apprennent le massacre de leurs familles à l'arrière, se déchainent des atrocités contre les populations civiles françaises. Une vague résistance militaire et populaire s'esquisse autour de Paris (scène de bataille dans les ruines de plastique d'Eurodisneyland abandonné en 1991).

Le tout en ambiance de "petit hiver nucléaire". Les bulletins météo-écologiques prennent le pas sur les communiqués militaires jusqu'à la fin du récit. Tchernobyl est dispersé aux quatre vents, ses coeurs d'uranium s'écoulent vers la Mer Noire et la Méditerranée. L'essentiel des nuages de poussières radioactives s'écoule vers l'Est, survolant d'abord la Sibérie, les USA, l'Atlantique, touchant l'Europe occidentale. Le ciel est toujours couvert, nous sommes en été mais la température tombe à 10° Max., les récoltes sont fichues, l'eau non polluée se fait rare etc...

L'Assemblée exige une capitulation sans condition. Le Président ("chef suprême des armées, non responsable devant le Parlement") veut encore tirer un coup sur Moscou. Le Chef d'E.M. l'arrête lui-même.

Les négociations de capitulation ont lieu à Taverny. Les Soviétiques imposent des "dommages de guerre illimités pendant 10 ans", et un transfert des responsabilités législatives et exécutives à l'Administration Provisoire d'Occupation (A.P.O.). Le jugement des crimes, "y compris les crimes de guerre et crimes contre l'humanité" des différents ressortissants reste à la charge des autorités judiciaires respectives. Au moment de signer, le Président glisse à son voisin (le ministre des affaires étrangères): "comme ça, ils jugeront chez eux les atrocités qu'ils ont commises chez nous". Aussitôt le stylo reposé, il est arrêté par le Maréchal soviétique commandant l'A.P.O. : "Vous êtes inculpé de crime de guerre et crime contre l'humanité pour crémation de 20 millions de femmes, enfants et vieillards".

Nota Dans la version romancée, notre brave Piou-Piou retrouve sa belle en enfer. Il la tire de là, mais elle meurt. C'est bien triste (cf Orphée). Il regagne la France via la Belgique.

TROISIEME PARTIE

Cette partie est à traiter entièrement comme une procédure judiciaire. Elle a lieu également à Taverny. On ne fera d'excursion que par le biais de la météo, et on apprendra incidemment que tel ou tel personnage participe à l'organisation de la résistance (ce qui implique qu'on suive leur vie dans Paris, sous le nuage nucléaire).

Les arguments échangés utilisent la jurisprudence de Nuremberg, celle de la Cour de Cassation reclassifiant crime contre l'humanité les crimes de Barbie contre la Résistance, et bien sûr les arguments du procès Barbie.

Toute la procédure est en effet française. Les Soviétiques ont (après débat), refusé un procès international et parié sur des sondages qui désapprouvent massivement les choix du Président.

La partie civile est russe, évidemment. Le Procureur aurait pu l'être, mais finalement on en trouve un, français, ancien du Syndicat de la Magistrature, anti-nucléaire de longue date (mais secrètement résistant). Ce personnage sera traité avec soin.

Le Président assure lui-même sa défense, mais en chambre d'Accusation c'est son avocat qui parle. Première manoeuvre de la défense: plaider le renvoi en Haute-Cour. On lui fait comprendre qu'aux termes de la capitulation, l'A.P.O. soviétique, qui se substitue au parlement, aurait alors à juger le Président et les ministres, ce qui n'est pas l'intérêt de la défense. Les juges de la chambre d'accusation sont coïncés par leur arrêt de renvoi Barbie, mais l'avocat fait valoir que celui-ci impliquait une "idéologie totalitaire". Le procureur oppose la jurisprudence de Nüremberg qui ne prévoit pas cette restriction. La chambre d'accusation (pour des raisons assez "collaborationnistes") renvoie aux Assises: les commandants des Sous Marins Nucléaires Lance-Engins, le Chef d'Etat Major des armées, le Premier ministre, le Président.

Aux Assises, le procès commence par les commandants de S.N.L.E. qui font valoir l'obéissance aux ordres. De même le C.E.M.. Le Prier ministre plaide coupable pour les tirs sur l'Allemagne, et se dissocie de la suite.

Le Président fait valoir:

- le précédent d'Hiroshima et Nagasaki: ce n'est pas un crime;
- le mandat électif impératif et donc la responsabilité collective du peuple français. Les Soviétiques sont responsables d'avoir enclenché un mécanisme menant automatiquement à son aboutissement.

La partie civile fait valoir:

- Que les Soviétiques ont toujours condamné Hiroshima et Nagasaki, qu'eux ont battu l'Allemagne en 1945 au prix de 17 millions de morts, que les Américains pouvaient se dire qu'ils abrégèrent la guerre et sauvèrent d'autres vies humaines: ce n'est pas le cas des Français.

- Que si la frappe sur le Bade-Wurtemberg est un crime de guerre ("bavure" volontaire sur la population civile), la frappe sur l'URSS est un crime contre l'Humanité. "Au nom d'une certaine conception des intérêts d'un groupe humain, qui d'ailleurs n'était pas unanimement d'accord, on n'a pas hésité à anéantir une partie du peuple russe et à plonger l'ensemble de l'Humanité dans un risque d'anéantissement qui d'ailleurs n'est pas dissipé à l'heure actuelle".

- Qu'une action humaine a certes des conséquences lointaines, mais aussi des causes immédiates. Qu'à suivre l'argument de la défense, c'est le Premier ministre afghan qui est responsable. Qu'en réalité chacun a eu à chaque instant la responsabilité de ses actes, et en particulier le Président français.

Le Président ne se raccroche plus qu'au mandat électif "impérieux" qui lui imposait d'utiliser la dissuasion.

Le président de la cour est assez partial pro-Président. Le procureur, resté jusqu'ici assez passif, prend alors les affaires en main. Son but unique: récuser la notion de mandat impératif émanant du peuple français. Il a fait citer plusieurs témoins:

- Un général, enseignant à l'École de Guerre, confirme que la dissuasion, si elle ne marchait pas, n'était pas faite pour être utilisée.

- Un amiral (Sanguinetti ?) confirme que le nucléaire ne dissade que du nucléaire, qu'il l'a écrit, et qu'en fait si la France est toujours restée dans l'OTAN, c'est que les prédécesseurs de l'actuel président comptaient bien sur le glacis allemand.

- Un porte-parole écolo-pacifiste fait valoir qu'il y a toujours eu une opposition au nucléaire.

- Un professeur de droit constitutionnel rappelle qu'un élu n'est pas juridiquement tenu de respecter son programme, qu'il est donc responsable s'il l'applique.

Plaidoirie finale du Président: <<Je vois qu'on veut me faire bouc émissaire pour la volonté de la France de se défendre. C'est le rôle sacramentel des chefs de l'Etat français depuis Jean-le-Bon. Je donne volontiers ma personne pour la France. Mais alors sachez, Mesdames et Messieurs les jurés, qu'en ma personne c'est la France, c'est votre volonté d'indépendance nationale, que vous jugez>>.

(Ce texte doit être très beau, très convaincant).

Le Jury se réunit, très ému. Le président de la cours préside, dans un sens très pro-défense. Il constate avec colère que beaucoup de jurés ont des raisons personnelles d'être hostiles à l'accusé:

- "Moi je ne veux pas de sa personne, et je ne suis pas responsable de ses conneries. Je n'ai jamais voté pour lui.

- Et vous votiez pour ceux d'en face ? Ils avaient la même politique nucléaire.

- Moi, j'ai voté pour lui, mais pas pour ça. J'ai envoyé ma famille à l'abrit à Perpignan, et ils n'ont rien le droit de manger. Tout est radio-actif.

- Moi j'étais à Toulon. Les médecins me donnent 3 mois.

- Moi, j'avais une fiancée à Léninegrad. On était en négociation pour la faire venir.

- Moi j'ai toujours été anti-nucléaire>>.

Certains jurés (des notables) s'insurgent :

<<A la guerre il y a des victimes, soldats et civils, des deux cotés. On a fait la guerre, avec les armes qu'on avait décidé. Maintenant on a perdu, et on doit le reconnaître, pour avoir la paix. Donc on doit dire que le Président a fait son boulot, et qu'il a perdu la guerre. Point.

- Vous voulez dire qu'acquitter le Président, c'est faire plaisir aux Russes ?

- Evidemment, sinon ils l'auraient jugé eux-mêmes>>.

Un jeune (dont on sait qu'il est résistant) murmure: <<Donc le condamner, c'est dire qu'on a perdu une bataille, sa bataille, mais pas la guerre, notre guerre>>. Son voisin lui passe un papier: "Il y a sûrement des micros dans cette pièce", puis prend la parole:

- Je refuse cette règle du jeu. On ne juge pas la France, on juge un homme. Qu'a-t-il fait ? Brûlé vif 20 millions de personnes. Etaient-ce des soldats ? Non. C'est donc un crime de guerre. Crime contre l'humanité ? Je m'en fous.

- Brûler des millions de civils, c'est un crime contre l'humanité.

- Mais ça n'a pas d'importance. Quant à la culpabilité, elle s'étend jusqu'au lieutenant qui a poussé sur le bouton. Chacun, à chaque niveau, a assumé la décision de tuer des civils par millions.

- C'est important de dire que c'est un crime contre l'humanité. Un crime imprescriptible.

- Mais l'accusé est déjà arrêté (dit le Président d'Assise, ironique).

- On s'en fout, c'est un principe.

Etc..., etc...

Nota Comme par hasard, notre petit héros de roman a été tiré au sort parmi les jurés. Il est à la fois pro-résistance et anti-nucléaire... Devinez comment il vote !

EPILOGUE

Le Président : crime de guerre, crime contre l'humanité. Réclusion à vie.

Le Premier ministre : crime de guerre, circonstances atténuantes. 10 ans.

Le Chef d'Etat-Major : crime de guerre, crime contre l'humanité. Réclusion à vie.

Les Commandants de sous-marin: crime de guerre, crime contre l'humanité. Circonstances atténuantes. 20 ans.

Taverny est évacué. Le cortège officiel s'ébranle. Dans la seconde voiture, le Maréchal commandant l'A.P.O. et le Président de la République Française, menottes aux poings.

La voiture se volatilise, frappée par le premier rocket de la résistance.